

Par suite des nominations ci-dessus, le Comité des contributions se composera des membres suivants : M. Abdel Hamid ABDEL-GHANI (Égypte)***, M. Amjad ALI (Pakistan)*, M. Richard V. HENNES (États-Unis d'Amérique)**, M. Japhet G. KITI (Kenya)***, M. Angus J. MATHESON (Canada)***, M. Santiago MEYER PICÓN (Mexique)*, M. Takeshi NAITO (Japon)**, M. John I. M. RHODES (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)***, M. Michel ROUGÉ (France)*, M. Vassily S. SAFRONTCHOUK (Union des Républiques socialistes soviétiques)*, M. David SILVEIRA DA MOTA (Brésil)***, M. József TARDOS (Hongrie)** et M. WANG Wei-tsai (Chine)*.

* Mandat expirant le 31 décembre 1975.

** Mandat expirant le 31 décembre 1976.

*** Mandat expirant le 31 décembre 1977.

3303 (XXIX). Rapport financier et comptes du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population, pour l'exercice 1973, et rapport du Comité des commissaires aux comptes

L'Assemblée générale

1. *Accepte* le rapport financier et les comptes du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population pour l'exercice terminé le 31 décembre 1973, ainsi que l'opinion du Comité des commissaires aux comptes²⁷;

2. *Approuve* les observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées dans son rapport²⁸;

3. *Prie* l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement de prendre les mesures correctives qui s'imposeraient eu égard aux observations faites par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport²⁹.

2319^e séance plénière
14 décembre 1974

3304 (XXIX). Confirmation des nominations faites par le Secrétaire général aux postes devenus vacants au Comité des placements

L'Assemblée générale

Confirme la nomination par le Secrétaire général des personnes suivantes comme membres du Comité des placements, pour un mandat de trois ans à compter du 1^{er} janvier 1975 :

L'honorable David Montagu,

M. Yves Oltramare.

2319^e séance plénière
14 décembre 1974

Par suite des nominations ci-dessus, le Comité des placements se composera des membres suivants : M. R. Manning BROWN*, M. Jean GUYOT*, l'honorable David MONTAGU***, M. George A. MURPHY**, M. B. K. NEHRU** et M. Yves OLTRAMARE***.

* Mandat expirant le 31 décembre 1975.

** Mandat expirant le 31 décembre 1976.

*** Mandat expirant le 31 décembre 1977.

²⁷ *Ibid.*, Supplément n° 7A (A/9607/Add.1), vol. II, sect. I à III.

²⁸ A/9763/Add.1.

²⁹ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-neuvième session, Supplément n° 7A (A/9607/Add.1), vol. II, sect. IV.

3350 (XXIX). Inclusion de Vienne dans le plan des conférences

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 2960 (XXVII) du 13 décembre 1972,

Ayant examiné la communication adressée au Secrétaire général par le Gouvernement autrichien³⁰,

Prenant note des recommandations formulées par le Corps commun d'inspection au chapitre VI de son rapport³¹,

Prenant note en outre des observations du Secrétaire général³² et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires³³,

Tenant compte des renseignements supplémentaires fournis au cours de la discussion qui a eu lieu à la Cinquième Commission,

1. *Accueille favorablement* l'invitation du Gouvernement autrichien tendant à ce que l'Organisation des Nations Unies utilise après 1978 les installations qui seront disponibles à Vienne dans le centre du Donaupark;

2. *Prie* le Secrétaire général d'entamer des négociations avec le Gouvernement autrichien et l'Agence internationale de l'énergie atomique et de faire rapport à l'Assemblée générale, pour examen à sa trentième session, sur les points suivants :

a) L'utilisation la plus rationnelle et la plus économique possible des locaux disponibles dans le centre du Donaupark, à Vienne, une fois que les travaux de construction seront achevés en 1978;

b) La meilleure utilisation possible des locaux à usage de bureaux fournis par le Gouvernement autrichien dans le centre du Donaupark;

3. *Prie* le Secrétaire général de présenter à l'Assemblée générale, lors de sa trentième session, après consultation avec l'Agence internationale de l'énergie atomique, ses recommandations concernant l'utilisation commune du Bâtiment international des conférences dans le centre du Donaupark;

4. *Prie* le Secrétaire général de présenter à l'Assemblée générale, lors de sa trentième session, un rapport complet sur les incidences administratives et financières éventuelles de toutes les recommandations et propositions qui seront présentées en application des paragraphes 2 et 3 ci-dessus, de façon à permettre à l'Assemblée de parvenir à une décision sur la question;

5. *Approuve* les recommandations du Corps commun d'inspection tendant à ce qu'éventuellement certains organes spécifiés au paragraphe 500 de son rapport se réunissent également à Vienne au cours de la période 1975-1977, compte tenu des observations formulées par le Corps commun d'inspection aux paragraphes 501 et 502 de son rapport et sous réserve des observations pertinentes du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires³⁴, et au vu de l'invitation permanente du Gouvernement autrichien figurant dans son mémoire³⁵.

2324^e séance plénière
18 décembre 1974

³⁰ A/9589/Rev.1.

³¹ A/9795.

³² A/9795/Add.1, sect. I.

³³ A/9795/Add.2.

³⁴ *Ibid.*, par. 43.

³⁵ A/9589/Rev.1, annexe, par. 16.